



Club Nautique Vallée de Joux

PV de l'assemblée générale du 20 Novembre 2021 et de l'assemblée générale extraordinaire du 15 Décembre 2021.

Hôtel le Rocheray, Le Sentier. 23 présents, 6 excusés

Modification de l'ordre du jour. Inversion du point 9 et 10. Budget avant décision des cotisations. Adopté

PV AG 2020 et AG extraordinaire du 8 Décembre 2020. Le PV est accepté.

Admissions et démissions 2021. 109 membres au début de l'année. 7 démissions. Le comité propose la radiation de 2 membres qui n'ont pas répondu aux courriers et pas payé leurs cotisations. Les radiations sont acceptées à l'unanimité. 14 admissions.

Billet du président

Jubilaires JC Meylan 40 ans de club et, Roland Zanhnd 40 ans de club sont absents, Philippe Gauljaux 50 ans présent, Paul Rochat 50 ans de club, absent.

Opération Migros. Nous a permis de récolter 500F. Merci à ceux qui ont participé.

La régata d'hiver a été annulée, mais a eu lieu un jeu de société autour de la voile, au chaud et à l'abri.

Travaux au club. Des travaux d'élagage et de terrassement en début de Printemps ont permis de préparer le terrain pour l'arrivée des containers. Quelques semaines plus tard, les containers sont arrivés et ont été installés. Tous les membres ont accès grâce à un cadenas à code. Les voiles peuvent désormais dormir au sec.

Sortie des bateaux. Un 470 est à disposition des membres.

Régates internes Pas beaucoup de chance avec la météo, plusieurs annulations.

Bol d'or 63 dériveurs, 26 multicoques 5manches coupe M3, magnifique week-end avec conditions idéales, forte participation et gros investissement des bénévoles à terre et sur l'eau. Plusieurs clubs lémaniques reviennent avec plaisir chaque année (Corsier, Pully, Prangins, Morges)

Breihskiff. 29 bateaux. Moitié moitié France, moitié Suisse. Cela représente une belle participation pour ce type de régata.

Rapport du responsable matériel

- Acquisition de containers
- Réfection par Guy Wagner d'un support de pavillons pour le start.
- Contrôles et réparation des bateaux
- Contrôle et mise aux normes de l'installation électrique
- Vieillesse des bâches de la cantine et nécessité de remplacement. Présentation du projet et du budget nécessaire.
- Réparation et expertise des busters à prévoir en 2022.

Rapport du caissier

Fermeture du compte postal e-deposito

Bénéfice de 9356F, la fortune arrive au niveau d'avant le 50^{ème}.

Question d'un membre sur les pertes en 2016. Des pertes en 2016 sont dues aux dépenses liées au 50^{ème} Bol d'or et un achat de pavés pour le club.

Explication des comptes.

Les frais bancaires dépassent le budget. Mise en place paiement Twint et Six qui représente 430 francs de frais annuels. Cela permet de payer les inscriptions et les consommations directement via son smartphone. Une partie de ces frais sont des frais d'inscription, qui ne se

répercuteront pas les années suivantes. Ce système de paiement est considéré comme intéressant et rentable pour le comité.

Produits. Merci aux sponsors (presque 16000f), et merci aux membres qui ont aussi fait des dons au club.

P.Gauljoux explique le fonctionnement de Sport Toto. Si nous avons besoin de subventions pour les jeunes, il ne faut pas hésiter à monter un dossier et demander une subvention. Le Président précise qu'à partir de cette année, nous ne percevrons plus cette subvention, que nous reversions intégralement à l'ACVL.

Remarque d'un membre sur la différence de rentabilité entre les 2 manifestations, expliqué par les achats communs Bol d'or et Breizskiff, de plus le repas (raclette) est plus rentable que le repas du Bol.

Question d'un membre sur le montant des subventions. Précisions données par le caissier.

Question sur le projet initial de boisement des containers. Pour l'instant, le projet est en suspens.

Rapport des vérificateurs des comptes et validation des comptes

Rapport de Pascal Mistelli. La commission propose d'accepter les comptes et remercie nos généreux donateurs. La commission est déchargée pour cet exercice et les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Nomination des vérificateurs pour l'exercice 2022

Florian Reymond et Pascal Mistelli se proposent pour être reconduits. Unanimité pour.

Stéphane Huck est élu à l'unanimité comme nouveau vérificateur de comptes.

Comité 2022 et élection du président

Démission de Christophe Crettegny. Remerciements pour tout ce qu'il a fait pour le club : travaux, terrassement, broche. Dans les statuts il faut être 5 membres au comité.

Guy Wagner se propose de rentrer au comité pour s'occuper des courses et régates et jeunesse. Cilgia Mathieu se propose pour rentrer au comité pour s'occuper de la Cantine. Céline Mistelli se propose aussi pour rejoindre le comité en vue du remplacement de Yanis Andrebe qui souhaite démissionner en 2022. Céline pourrait être formée à la tenue des comptes du Club dans le courant 2022.

Le Comité est reconduit et les 3 nouveaux membres, Cilgia Mathieu, Guy Wagner et Céline Mistelli sont élus à l'unanimité.

Programme 2022

Le Président présente l'agenda 2022 du Club.

Alain Ihne présente l'association Helena et le programme des croisières.

Budget 2022

Mise au budget de rachat de nouvelles bâches pour le toit de la Cantine, pour un montant de 10000F + réparation de la remorque du Buster jaune et achats de pares battages, le tout pour 5000F.

Ce budget doit être validé par 33% plus un pour voter ce budget. Une assemblée générale extraordinaire doit être convoquée avant la fin de l'année.

L'AG extra se fera en visio-conférence, pour le vote de l'AG extraordinaire, selon nos statuts, le quorum n'est pas nécessaire.

Cotisations 2022

Les cotisations restent inchangées.

Un membre demande ce qui se fait pour les jeunes. Le président explique que pour le moment rien ne se fait, mais qu'un projet est en cours d'élaboration.

Le statu quo sur les cotisations 2022 est voté à l'unanimité.

Présentation et adoption des nouveaux statuts

Proposition de mise à jour les statuts.

Proposition d'augmenter à 5000CHF la somme pouvant être engagée par le comité sans passer par un vote du quorum.

Proposition est faite de faire voter par correspondance. Proposition refusée.

Question sur la date de clôture des comptes au 31.10. Cela permet de voir qui n'a pas payée sa cotisation au 31.12 de ne pas payer à swiss-sailing pour quelqu'un qui n'a pas réglé sa cotisation. Cette manière de faire évite des pertes financières inutiles.

Cela permet aussi d'économiser un envoi postal, convocations et cotisations sont envoyées en même temps.

Une AG extraordinaire est convoquée le 15 décembre 2021.

Divers et propositions individuelles

- Proposition du comité d'élire membre d'honneur Jean-Daniel Aubert. Celui-ci rappelle qu'il a 1m3 d'archives du Club stocké à son domicile. Il propose de faire un tri et de le remettre au comité. Il remercie le club pour l'avoir nommé membre d'honneur.
- Demande de la commune de ne pas se parquer sur des emplacements qui ne sont pas prévus pour se parquer, notamment sur le « triangle » en herbe face à la descente vers le club, c'est une propriété privée et le propriétaire s'est plaint.
- Les bateaux hivernés doivent être assurés contre l'incendie par les propriétaires des bateaux.

Apéritif et résultats du Challenge 2021

Régate ouverture annulée car trop de vent.

Régate du 1^{er} Aout annulée

5 manches de la semaine du soir comptée dans le challenge

Régate de clôture annulée car trop de vent et casse de matériel.

La chignole d'or revient cette année à Didier Maillat qui s'exprime sur son premier bateau et sa première saison au CNVJ.

Composition du comité pour la saison 2022:

Président	Frédéric Meylan
Secrétaire	Jean-François Mathieu
Site internet	Sonia Aubert
Matériel	Corentin Aubert
Caissier	Yanis Andrebe
Cantine et animation	Cilgia Mathieu
Membre honoraire	Alain Ihne

Assemblée Générale extraordinaire Club Nautique Vallée de Joux

15.12.2021

Par visio-conférence. Présents 19, 2 excusé

Introduction du Président : Lors de l'assemblée générale ordinaire, 2 objets nécessitaient un vote avec quorum. Le quorum n'étant pas atteint lors de l'assemblée générale ordinaire, nous avons dû organiser cette AG extraordinaire.

1^{er} objet : budget dépassant le montant maximal autorisé de 2000F pour l'achat de nouvelles bâches pour la cantine du Club. Présentation du budget par Yanis Andrébe et du projet par le responsable matériel Corentin Aubert.

Vote : 18 voix pour une abstention

Le budget extraordinaire est adopté.

2^{ème} objet modification des statuts permettant l'augmentation du plafond de dépenses à 50000F.

Oui	18
Non	

Adopté 18 voix pour une abstention

Les 2 objets sont adoptés, le comité remercie les membres pour la confiance accordée.

*Rédaction du PV par votre secrétaire,
Jean-François Mathieu*